

Cahier d'acteur N° 13

DÉBAT PUBLIC CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS D'IVRY/PARIS XIII

ASSOCIATION CLCV

Consommation, logement,
cadre de vie



Informer et sensibiliser nos concitoyens à la réduction, au tri et au recyclage des déchets

La CLCV fait partie des 8 associations qui ont demandé une expertise complémentaire en espérant que celle-ci amène à une révision du projet du SYCTOM.

La CLCV Ivry et Val-de-Marne regrettent que le SYCTOM propose un projet sans alternative. Ainsi le public et les associations ne sont pas à même d'apprécier les choix qui ont présidé au dimensionnement de la future usine, ainsi que les solutions techniques adoptées (méthanisation avec tri mécano-biologique ou T.M.B, incinération de la fraction combustible résiduelle ou F.C.R restant après méthanisation).

Le projet du SYCTOM est basé sur un seul objectif : *la valorisation organique et énergétique des ordures ménagères*. Un tel titre n'est pas une incitation à produire moins de déchets... Il s'agit d'un projet qui privilégie l'incinération et la production de chaleur pour le réseau de chauffage urbain, aux dépens de la prévention et de la réduction des déchets à la source.

Nous aurions souhaité qu'un projet alternatif mettant en avant de manière prioritaire la réduction, la réutilisation et le recyclage soit

proposé au débat démocratique et débouche sur des propositions plus en accord avec les politiques actuelles : européenne, du Grenelle de l'environnement et du Plan régional d'élimination des déchets.

La diminution des déchets est un objectif absolu

En effet la CLCV s'est mobilisée depuis longtemps sur le sujet et souhaite que des campagnes d'information et d'éducation efficaces soient engagées auprès des collectivités locales, des particuliers et des industriels, pour réduire les déchets à la source et notamment diminuer le suremballage.

Dans le cadre de la semaine des déchets, la CLCV organise des actions pour sensibiliser les consommateurs aux emballages souvent inutiles.

dans le cadre
du **débat public**
Centre de traitement
des déchets ménagers
d'Ivry/Paris XIII



Décompte tes déchets

Ainsi il est proposé à la sortie de grandes surfaces de supprimer cartons et plastiques superflus en les mettant dans un autre chariot. La stupéfaction est toujours grande devant le résultat.



Une autre action, le Chariot gâchis, consiste à choisir des produits identiques mais conditionnés différemment. À la sortie on compare les prix et le volume avec les différents emballages. Là aussi la prise de conscience intervient. Ces actions sont à répéter régulièrement pour une sensibilisation permanente.

Faire le tri pour permettre le recyclage

Dans la présentation du projet, le SYCTOM note en page 46 : « les ordures ménagères se composent d'une masse de déchets hétérogènes où se trouvent en vrac (...) les déchets à fort pouvoir calorifique (la fraction combustible résiduelle ou FCR) constitués de plastiques, de papiers et de cartons dont certains auraient pu être mis dans le bac de collecte sélective à des fins de recyclage ». Cette phrase constate froidement que part à l'incinération un grand nombre de choses qui aurait dû être recyclé. À la lecture de ce constat, on aurait pu s'attendre à ce que le SYCTOM fasse des propositions concrètes pour un tri plus développé... Force est de constater que ce n'est pas le cas !

La sensibilisation au tri doit être menée plus efficacement. Les « ambassadeurs du tri » avaient pour tâche d'expliquer le pourquoi du tri et comment le faire. Ces postes ont été supprimés dans beaucoup d'endroits. Dommage car le relâchement des usagers quant au geste de trier est palpable !

ÉCO-EMBALLAGES, lors d'une séance du débat public, a affirmé être prêt à financer des postes « d'ambassadeurs du tri ». La CLCV demande donc aux maires concernés par le projet de créer ces postes.

Les efforts de pédagogie auprès des scolaires ne sont pas assez systématiques. Un rappel aux écoles de la possibilité de visites du centre de tri peut aider à la sensibilisation. Des actions de sensibilisation à la politique des déchets et au tri en classe sont également à encourager.

Des expériences intéressantes peuvent servir d'exemples :

La ville de Cannes a décidé de former les gardiens d'immeubles à la pratique du tri avec l'appui des professionnels de l'immobilier, de son syndicat de traitement des ordures ménagères, le SIVADES, et du centre de formation Estrella. Depuis 2008, 150 gardiens sont désormais incollables sur les consignes de tri de leur commune grâce à quelques jours de formation et des visites en centre de traitement de déchets. L'intérêt est bien sûr de diffuser les consignes de tri au plus près des habitants via les gardiens. « Notre partenaire à Cannes, le SIVADES, a réalisé une étude pré et post-formation qui est très encourageante puisqu'en moyenne le volume de déchets triés a augmenté d'environ 6 à 8 % après la formation. (...) La qualité du tri s'est elle aussi améliorée, ce qui signifie que le message délivré aux gardiens sur les gestes de tri et sur le relais de l'information auprès des résidents fonctionne parfaitement » explique Benoît Jarry de la société Estrella.

Fort de ce succès, la société de formation s'apprête à former les gardiens de Nice, Marseille, Le Mans, Chartres et Paris. Ainsi, plus de 1 500 gardiens parisiens seront



formés, en un peu plus d'un an, grâce à un partenariat entre le SYCTOM et la Direction de la collecte et de l'eau de la mairie de Paris. « *Nous adaptons notre formation au type de tri mis en place dans chaque commune, ce qui est d'ailleurs un véritable casse-tête pour nous* » précise Benoît Jarry. Le SYCTOM doit généraliser de telles pratiques de formation avec ses communes adhérentes.

Une chose qui peut être faite immédiatement est l'affichage des consignes dans les locaux des vide-ordures et sur les containers...

Les usagers nous disent ne pas savoir ce qu'ils doivent faire des barquettes qui servent à emballer les aliments ainsi que des plastiques rigides ou souples qui entourent beaucoup d'achats. Nous demandons au SYCTOM que ces affichettes soient revues pour permettre un tri plus facile et plus efficace... Le SYCTOM doit faciliter la tâche des communes en proposant des outils pédagogiques, incitatifs et clairs. Les associations, proches des préoccupations des citoyens peuvent certainement apporter leur contribution.

Nous demandons également une harmonisation des consignes de tri sur le territoire du SYCTOM, ce qui faciliterait la tâche des habitants et de tous les acteurs du tri sélectif.

Le tri mécano-biologique

Le projet du SYCTOM prévoit que les ordures ménagères du bassin versant d'Ivry soient traitées par méthanisation après un tri mécano-biologique qui triera des déchets mélangés (restes de repas, bio-déchets, fermentescibles et déchets inertes non recyclés). Quel recul a-t-on face à ce procédé ? L'impact sur la santé et l'environnement a-t-il été suffisamment pris en compte ? Le tri mécanique ne laisse-t-il pas passer des polluants, des morceaux de verre et de plastiques, des toxiques qui vont contaminer le compost final ? Ce qui est sûr, c'est que ce procédé n'encourage certainement pas les particuliers à trier, puisque le message que l'on fait passer est : « *la machine va trier* ». Un tri mieux fait, des bio-déchets triés à la source, même en milieu urbain, c'est ce que la CLCV privilégie.

La collecte des déchets de cuisine pour faire du compost

En France, depuis le Grenelle de l'environnement, des initiatives se multiplient par exemple à Lorient, Angers, Lille, Rennes et dans certains quartiers de Paris. On ne peut que se réjouir et œuvrer pour qu'elles ne restent pas des cas isolés.

Pour collecter un maximum de déchets, l'ensemble des 90 000 foyers de l'agglomération de Lorient, y compris les habitats collectifs, ont été équipés de « *bio-seaux* » à installer dans les cuisines, de sacs biodégradables et de conteneurs spécifiques pour les bio-déchets. La taille des conteneurs pour les ordures résiduelles a parallèlement été réduite pour inciter au tri. La collecte a officiellement débuté en 2003 et depuis les résultats sont au rendez-vous : « *depuis deux ans, les volumes collectés augmentent de 7 % à 8 % par an et nous avons récupéré, en 2008, 7 000 tonnes de bio-déchets soit 38 kg/hab/an* » explique Olivier Catalogne.

Côté qualité, l'agglomération est également satisfaite car le taux d'indésirable est faible : entre 1 % et 6 % du poids selon les quartiers. De plus, il n'y a pas eu un transfert trop important des déchets verts habituellement déposés en déchetterie vers les bio-déchets. Les déchets de cuisine représentent 60% des bio-déchets¹. À la question posée lors d'un débat public : « *la directive cadre 2008 de l'UE demande une collecte séparée des bio déchets en vue de leur compostage. Pourquoi cette option a-t-elle été écartée par le SYCTOM au profit d'un tri mécano-biologique industriel ?* », le SYCTOM a répondu : « *L'option n'a pas été écartée puisque le SYCTOM souhaite encourager la collecte de bio déchets auprès des collectivités adhérentes (ces collectivités exercent la compétence Collecte et ont donc la possibilité de la mettre en œuvre). Cependant, en raison du tissu urbain dense, la collecte séparée des bio-déchets sur le territoire du SYCTOM apparaît difficilement réalisable à grande échelle et à court terme.* »

Le SYCTOM se défait auprès des communes adhérentes par son manque d'action en faveur du compostage, alors qu'il faut qu'il impulse une politique de compostage à domicile ou en pied d'immeuble et de collecte séparée des bio-déchets partout où c'est possible.

¹ - http://www.actu-environnement.com/ae/news/tri_biodechets_lorient_6644.php4
http://www.actu-environnement.com/ae/news/gestion_dechet_immeuble_8135.php4



Quelle ville d'Île-de-France se lancerait dans une expérience analogue à celle relatée ci-dessous

À Curitiba au Brésil depuis 1989, 2 programmes ont été lancés ; « *lixo qui nao é lixo* » « *les déchets ne sont pas des déchets* » et « *Cambio vert* » « *échange vert* ». La municipalité récompense toute personne qui lui apporte des ordures où la fraction organique a été séparée du reste des déchets. Deux fois par semaine, des camions sillonnent la ville et réceptionnent les paquets de papier, de verre ou de plastiques préparés par les habitants. En échange de 4 kg d'ordures triées, on peut recevoir 1 kg de légumes frais ou encore un ticket de bus ou d'opéra. Les enfants reçoivent du matériel scolaire, des friandises à Pâques et des jeux à Noël². Ne croyez pas qu'il s'agit d'une toute petite ville puisque Curitiba compte plus de 1 780 000 habitants !

Donner une deuxième vie aux choses

Lorsqu'on circule dans les rues, on est effaré par tout ce qui est jeté mais qui pourrait encore servir.

Le service des mairies qui ramasse les encombrants apporte-t-il aux associations qui récupèrent, retapent parfois, et revendent tous les objets qui peuvent être vendus à bas prix ? Il est certain que c'est lors du ramassage qu'une sélection doit être faite. Il ne semble pas qu'actuellement le ramas-

sage avec les gros engins se préoccupe de l'état de ce qu'il ramasse et ce qui est en bon état reçoit certainement le même sort que les encombrants inutilisables au premier coup d'œil. Dans une période de crise où l'on prêche l'économie et le soutien aux personnes en état de précarité, la filière de la deuxième vie des objets doit être encouragée et le tonnage diminuera si on organise la collecte et le tri spécifique vers une organisation du type ressourcerie.

Il faut créer des ressourceries partout. Des conventions doivent être passées entre les municipalités et des associations spécialisées comme Emmaüs, ou encore des établissements d'enseignement technique, afin de remettre en état les objets collectés. L'incitation à cet aspect n'apparaît pas dans le projet du SYCTOM, car là aussi pour être efficace il faut mettre des fonds pour lancer les initiatives.

Conclusion

Des alternatives à l'incinération appliquant la réduction des déchets avant leur traitement existent. Le compostage à domicile, la collecte séparée des biodéchets, la promotion de la réutilisation à travers les ressourceries, et des incitations poussées au tri sélectif qui font maigrir les poubelles de 50 % et parfois beaucoup plus. Elles sont mises en œuvre de nos jours dans différentes communes.

Si vous n'avez pas lu « *Déchets ménagers* » de Dany Dietmann, faites-le. Vous y apprendrez d'une façon simple tous les enjeux autour de l'incinération.

Créée en 1952, voulue et maintenue indépendante de toute influence, politique ou religieuse, la CLCV intervient, au niveau national et local, sur tout ce qui concerne la défense des consommateurs (agrément en 1975), la représentation des locataires (agrément en 1982), l'éducation complémentaire de l'enseignement public (agrément 1996).

La CLCV c'est 400 associations locales, 50000 heures par an d'accueil, d'écoute et d'information des consommateurs et usagers.

Reconnue au plan national, la CLCV est aussi un membre influent du Bureau Européen des Unions de Consommateurs (depuis 1991) et de Consumers International (depuis 1994). La CLCV est particulièrement active dans tous les secteurs qui intéressent la vie quotidienne des consommateurs notamment le cadre de vie. Elle participe aux réunions de concertation sur le centre des déchets d'Ivry / Paris XIII.

www.clcv.org

²- CURITIBA : capitale écologique du Brésil.
www.ippuc.org.br

CONTACT

Association Consommation Logement, Cadre de vie (CLCV) - Fédération Val-de-marne

1, Rue François Mauriac, 94000 CRETEIL

valdemarne@clcv.org